

Circuits éphémères au 05-04-2021

Une marche éphémère est un « circuit permanent » à durée limitée.

La marche est fléchée au départ du point de rendez-vous.

La participation à ces marches est entièrement gratuite. Il est possible de réaliser ces parcours à la marche, marche nordique (avec bâtons) ou à la course. Les mesures sanitaires sont d'application (bulle de 10 personnes).

Assurances

Extension d'assurance suite aux mesures imposées pour lutter contre le Covid-19 pour la pratique individuelle de la marche aux personnes de plus de 12 ans.

Cette marche « dite d'entraînement » seul ou à plusieurs marcheurs, permettra à se maintenir en forme et cela avec le respect de toutes les mesures de confinement/déconfinement

imposées par le Gouvernement, à la date de la marche. Cette extension d'assurance prendra fin lorsqu'il y aura un retour à la normale.

Lors d'un accident survenu depuis le domicile jusqu'à son retour lors d'une marche réalisée dans le cadre de la pratique individuelle, prendre (**immédiatement**) contact avec son responsable assurance club.

Il est demandé : une déclaration sur l'honneur de l'accidenté ainsi qu'une déclaration d'accident dûment complétée et signée par le responsable du club

Les parcours disponibles

Du 13 mars au 11 avril 2021 – HT 034 – Trotteux su'l Roc - Beaumont

Départ : Place de l'Eglise à 6511 Strée

Distance : 4 circuits 5 10 15 et 20km

Responsable : Pascal Liégeois – 060/41.21.41 – 0475/49.20.45 – HT034@ffbmp.be

Du 15 mars au 15 avril 2021 – HT 051 – Les Marcheurs du Souvenir de Leuze

Nous ne sommes pas restés les bras croisés, j'ai donc le plaisir de vous annoncer que notre équipe de flècheurs vous a concocté 3 parcours éphémères au départ de la Place de Buissenal à 7911 Buissenal (départ de notre marche de mars) de 5 – 8 et 10 km.

Nous remercions l'administration communale de nous avoir autorisé à flécher les parcours du lundi 15 mars au jeudi 15 avril.

Pouvez-vous l'annoncer à vos membres et amis ainsi qu'à d'autres clubs ? Il est rappelé que les mesures sanitaires doivent être respectées sur les circuits. Le responsable des circuits est Alain Cunningham, que vous pouvez contacter en cas de nécessité absolue : 0475 64 25 41 ou le Président Guy Wiseur 0478 826 702

Du 27 mars au 11 avril 2021 – HT 016 – Les Marcheurs du Hain

Nous venons d'être informés de l'accord de la Commune de Braine-le-Château pour l'organisation de notre marche éphémère fléchée, du samedi 27 mars 2021 au dimanche 11 avril 2021 inclus.

Départ du "Pilori" de la Grand Place de Braine-le-Château - 5 et 10 km.

Plans, tracés gpx, parkings sur le site www.marcheursduhain.be.

Responsable : Micheline Collette – 0478/24.39.08 – BBW016@ffbmp.be

Du 01 au 25 avril 2021 – HT 075 – Mont Marche Tournai

Du 01 au 25 du mois d'avril, le club Mont-Marche-Tournai vous propose des circuits au départ de l'église de Pecq.

Le premier fait +/- 10 Km avec un fléchage ORANGE et permet de découvrir le village d'Esquelmes.

Le second fait +/- 10 Km avec un fléchage JAUNE et permet de découvrir le village de Pecq.

Sur les deux circuits, il y a la possibilité de prendre un raccourci et d'effectuer +/- 5 Km.

Responsable : Frédéric Dupuche – 0474/57.90.54 – HT075@ffbmp.be – www.mont-marche-tournai.be

Du 01 au 30 avril 2021 – HT 028 – Les Marcheurs de la Sylle

Marche Corona de printemps.

Circuits campagnards 6 km ; 14 km & 22 km

Départ place de 7830 Gondregnies.

Responsable : Alex Wautier – 0498/82.69.83 – HT028@ffbmp.be

Du 01 au 30 avril 2021 – HT 060 – Le Roitelet

Parcours proposés :

Au départ de Ladeuze, un circuit de 5 km, un circuit de 10 km et un circuit de 20 km ;

Le lieu de départ de la marche éphémère du Roitelet se situe près de l'église de Ladeuze Rue de la Liberté.

Parking possible au Centre Culturel de Ladeuze, lieu de départ habituel de nos marches

Une partie du circuit peut se faire au départ de l'église de Vaudignies (village voisin) pour un 10 km.

Responsable : Pierre Brouillard – 069/68.95.60 – 0473/70.02.56 – HT060@ffbmp.be

Du 03 au 18 avril 2021 – LG 176 – Mortier c'est l'Pied

Le club de marche de Mortier c'est l'pied se voit dans l'obligation d'annuler la "Marche des Croustillons".

A la place nous proposerons des marches éphémères au départ de 2 sites :

Au départ de Mortier :

3 parcours : 6-12-21 Km.

Lieu de départ/arrivée : Salle de la Jeunesse, route de Mortier à Mortier.

La carte des parcours sera affichée sur la fenêtre de la salle ainsi que les consignes de sécurité et sanitaire que nous vous demandons de bien respecter.

Au départ de Herve :

Avec l'accord des responsables des clubs de Herve, Battice et Manihant nous vous proposons 5 parcours : 6 – 7 – 10 – 15 – 22 kms

Lieu de départ/arrivée : Parking de la Plaine des Sports, rue du Stade – 4650 HERVE

Les renseignements concernant les parcours seront affichés sur des panneaux sur des arbres ou un mur du parking

Ces parcours seront **accessibles du samedi 3 avril au dimanche 18 avril inclus** (vacances de Pâques) 24h sur 24 sauf en cas de couvre-feu.

Qui dit marche éphémère, implique qu'il n'y aura pas d'inscription, pas de cachet au retour, pas de ravitaillement, aucun organisateur.

Le respect du protocole est d'application. Les consignes Covid peuvent évoluer dans le temps.

- Afin d'éviter les fortes affluences des weekends, privilégiez venir en semaine

- Groupe de 4 personnes maximum.

- Il est formellement interdit de se réunir pour prendre une collation ou boisson.

- Port du masque en certains lieux et si la distance de 1,5 m n'est pas respectée.

- Les communes nous avertissent de la forte probabilité de contrôle des autorités avec risque de PV si infraction notoire, mais surtout arrêt imposé et défléchage immédiat s'il y a des infractions répétées.

Qu'on se le dise !

Nous vous souhaitons de belles marches.

Responsable parcours Mortier : Philippe Rogister 0474/86.01.43 lg176@ffbmp.be

Responsable parcours Herve : Jean-Paul HEGGEN 0497/829524 jphегgen@proximus.be

Du 04 au 13 avril 2021 – NA 052 – Les Djâles d'Anhée asbl

Vu le Covid et le manque d'activité au niveau Adeps et marches fédérales, le club "Les Djâles d'Anhée NA052" a demandé une autorisation communale pour organiser une marche éphémère.

Cette marche sera ouverte du dimanche 04 au mardi 13 avril 2021. Trois circuits fléchés seront mis à votre disposition, un 6, 12 et 18 km.

Lieu de départ : Bioul, salle Chérumont, rue de Chérumont (terrain de football)

Cette marche est ouverte à tout le monde MAIS en respectant les contraintes nationales Covid, soit un groupe de 4 personnes maximum en gardant une distance de minimum 1.5 m par participant ou être masqué.

Vous partez le jour, l'heure et la distance que vous souhaitez.

Si vous êtes inscrits pour les Djâles au challenge « Je me bouge pour mon club », vos kilomètres seront comptabilisés mais n'oubliez pas d'activer « Strava ».

Philippe VANDER AUWERA - 071/76.04.04 - 0498/48.68.68 - president@lesdjales.be

Du 10 au 25 avril 2021 – LG 013 – Cercle Royal des Marcheurs de Saive

Nous vous proposons trois circuits éphémères

Circuit A : 5 km * Circuit B : 10 km * Circuit C : 20 km

Tous les circuits sont différents dès le départ, possibilité de combiner de 5 à 35 km

Respecter les consignes sanitaires et de sécurité pour le bien de tous

Pas d'inscription, pas de contrôle, pas de vente de boissons ni de nourriture.

Départ : Esplanade De Cuyper-Beniet (Ancienne caserne)

A droite en entrant dans l'ancienne caserne panneaux avec renseignements

Renseignement complémentaire : cercle-marcheurs-saive.be

Responsable : Piraux Serge – 04/377.38.21 - 0499/56.80.21 - piraux.serge@gmail.com

Du 10 au 30 avril 2021 – BBW 045 – Les Amis de l'Argentine

Le club des Amis de l'Argentine a le plaisir de vous inviter à sa marche éphémère qui sera totalement balisée.

Le départ aura lieu devant l'école Communale Rue des Combattants, 112 – 1310 La Hulpe.

Le fléchage restera permanent à partir du samedi 10 avril jusqu'au 30 avril inclus. Vous aurez le choix entre 5 et 11 km.

Responsable : François Dugnoille : 0479/57.85.22 – fr11.dudu53@outlook.com

Du 10 avril au 02 mai 2021 – HT 080 – Audax Tournai Marche

Circuit fléché : 10 km

Départ de la place de 7910 Forest (commune de Frasnes-lez-Anvaing).

Responsable : Delbecq Yvette – 0484/24.05.10 – yvettedelbecq@hotmail.com



HT 080.pdf



HT 080 - Marche éphémère.pdf

Du 12 avril au 19 avril 2021 – LG 142 – Stavelot Marche Club asbl

Nous avons le feu vert des autorités et de la DNF pour des circuits éphémères.

Date : du lundi 12 au lundi 19 avril compris (reprenant ainsi notre weekend où nous aurions dû organiser notre grand marche)

Parcours : 3 directions différentes avec boucle **A = 7 km**, boucle **B = 9 km** et boucle **C = 13 ou 18 km** (possibilité de les combiner)

Lieu de départ : abbaye de Stavelot (aile vitrée – office du tourisme)

Pas d'inscription, ni ravitaillement mais une urne sera déposée à l'office du tourisme pour recevoir vos remerciements éventuels à l'organisation, urne qui sera reversée au CMH (centre médical hélicopté) de Bras-sur-Lienne.

Les règles Covid restent d'application et les marcheurs sont responsables d'eux-mêmes.

Bonne marche ; prenez soin de vous et des autres. Responsable : Guy Goffin – 0476/43.62.73 – LG142@ffbmp.be

Du 15 avril au 15 mai - HT 019 – Les Gratte-Pavés Erquelinnois

Suite à l'annulation de notre marche du 25 avril 2021 pour les raisons que vous connaissez, le club des Gratte-Pavés Erquelinnois HT 019 a mis en place 3 + 1 (PMR) parcours éphémères entre le 15 avril et le 15 mai au départ du Centre Culturel de Solre-sur-Sambre, rue saint Médard, 6 à 6560 Solre-sur-Sambre (lieu de départ habituel de nos marches). Ces parcours ne sont pas balisés car nous ne sommes pas en mesure de les vérifier quotidiennement, (car chez nous, comme en bien des endroits, des petits plaisantins passent) mais des fichiers informatiques **seront disponibles, à partir du 12 avril**, via notre site pour les divers parcours de 5,8 – 5,8 PMR – 8,2 et 12, 1 km :

<https://sites.google.com/skynet.be/lesgrattepaves/Utile/EPHEMERES>

Ou peuvent être demandés par courriel à gratte.paves@skynet.be

Comme vous serez obligé de passer devant l'habitation du secrétaire du club, indiqué sur le « ROAD BOOK », sur la grille d'entrée, il sera mis à votre disposition des étiquettes autocollantes (à coller éventuellement dans votre carnet) ou des étiquettes sur papier normal, à compléter par **vous** comme justification éventuelle de participation pour votre club. Par respect pour les suivants, merci d'utiliser le gel hydro alcoolique présent sur place avant de prendre une étiquette. Nous n'insisterons pas sur les mesures à respecter lors de votre promenade, vous connaissez suffisamment bien la chanson... qui n'est pas la même tous les jours !!

Les recommandations suivantes seront affichées au lieu de départ

Il est demandé de respecter la nature en ne jetant rien sur les parcours, gardez vos déchets avec vous, une poubelle se trouve au lieu de départ qui est aussi celui de l'arrivée.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux marcheurs de s'équiper d'un masque pour leur protection et celle des autres lorsque les distances physiques ne peuvent être respectées.

- Sur les parcours, les marcheurs sont invités à se déplacer par groupes de 4 personnes maximum.

- Les marcheurs sont invités à respecter la distanciation physique à savoir : pour dépasser un marcheur ou un groupe de marcheurs, l'avertir de son arrivée et attendre que celui-ci se place sur le côté. Dans la mesure du possible, pratiquer l'activité côte à côte avec une distance d'1,5 mètre entre les marcheurs ne faisant pas partie du même groupe.

Seuls les marcheurs sont responsables de leurs actes.

Le club des Gratte-Pavés Erquelinnois décline toute responsabilité quant aux infractions commises par les marcheurs et/ou les groupes de marcheurs.

Responsable : Guy Bovoy – 071/55.64.59 – 0473/30.89.42 - annie.guy@skynet.be

Du 19 avril au 25 avril 2021 – LG 050 – Les Gais Lurons de Melen

Le club « Les Gais Lurons de Melen » organise une marche éphémère du lundi 19 avril au dimanche 25 avril 2021.

Trois parcours fléchés vous seront proposés :

Parcours A : 4,1 km - Parcours B : 7,7 km - Parcours C : 11,9 km

Ces parcours peuvent être combinés. Exemple B + C = 19,6 km.

Panneau avec cartes des parcours et rappel des règles sanitaires au départ.

Lieu de départ : Parking à l'entrée de la Rue Wergifosse à Melen (Soumagne). En face du restaurant Alaturka et à proximité de l'entreprise Joskin. Pas d'inscription, pas de ravitaillement.

!!!Les mesures en vigueur à ces dates pour lutter contre la propagation du Covid-19 devront être respectées, notamment le nombre total de 10 par groupe (si inchangé), le port du masque obligatoire lorsque la distance d'1m50 ne peut pas être respectée entre les personnes.

Les marcheurs sont responsables vis-à-vis d'eux-mêmes s'ils sont contrôlés en cours de marche.

Le club se réserve le droit d'arrêter ces marches si les mesures ne sont pas respectées. Protégez-vous et protégez les autres. Notre club vous souhaite de bonnes marches sur ces parcours. Espérons que rien ne viendra perturber cette organisation.

Jean Claude Richier – 0475/32.29.93 – LG050@ffbmp.be

HT 029 - Les Sans-Soucis de Ghlin

Suite au refus par les autorités de nous donner l'autorisation de mettre en place des parcours éphémères fléchés, nous vous proposons des topoguides décrivant clairement des parcours permanents, mais non fléchés. Pas de danger de vous perdre : on vous prend par la main du début à la fin du circuit.

Avantages :

- Pas de fléchage
- Pas de défléchage (ni par nos soins, ni par les soins d'un mauvais plaisant)
- Pas d'autorisation à demander
- Circuit permanent au lieu d'éphémère.

Ces topoguides téléchargeables existent sous forme de fichiers PowerPoint, PDF et GPX, mais aussi sous forme de fichiers MP4 (vidéo-audio-topoguides).

Si vous téléchargez la version MP4 sur votre smartphone, il suffit de suivre les instructions vocales et regarder votre écran, qui affichera le chemin à suivre sur des cartes 3D assorties de photos de points de repères. Entre les étapes, vous mettez simplement la vidéo en pause.

Pour en savoir plus :

https://sanssoucisghlin.wixsite.com/website?fbclid=IwAR3MZ_Sf2q9TGbJVlz5euDcwRX9JRLow76WI7nZa44iv4BOFHq7GBzRkEO8

Responsable : Paul Campion – 0477/86.95.19 – HT029@ffbmp.be

LG 063 – La Royale Godasse Oupeye

A la découverte des 9 promenades balisées d'Oupeye.

En collaboration avec la Commission Sentiers Nature et la commune d'Oupeye, La Royale Godasse Oupeye vous propose de découvrir l'une des 9 promenades pédestres d'Oupeye récemment balisées avec la participation de quelques Godassiens que nous remercions encore au passage.

Renseignements et informations sur le site du club : <https://www.lagodasseoupeye.be/2020/04/20/3653/>

Ces balades sont à découvrir à votre meilleure convenance et dans le respect des dernières mesures sanitaires en vigueur. Bonne marche à toutes et tous

Responsable : Mertens Joseph - 04/264.97.97 - 0496/22.16.84 - joseph_mertens@live.be

LG 083 - Balades fléchées dans la commune d'Esneux

https://bottinesneux.be/index.php/lg083_balades-flechees-esneux/